

PROGRAMMATION – HERAULT – septembre à décembre 2026

LA FORMATION CONTINUE POUR VOUS, Assistant.e Maternel.le ou Assistant.e Parental.e

A partir de 6 personnes, tous les modules peuvent être organisés à votre demande (Selon date et lieu définis d'un commun accord), n'hésitez pas à nous contacter.

C'est un droit dont vous bénéficiez dès la 1^{ère} heure travaillée. C'est automatique.

Ce sont **58 heures*** mobilisables dans le cadre du plan de développement des compétences.

Votre rémunération est maintenue pendant votre formation.

- Si vous vous formez durant le temps d'accueil habituel, son montant est le même que celui de votre salaire.
- Si vous vous formez hors de votre temps d'accueil, votre rémunération correspond à une allocation de formation qui vous est versée directement. Vos frais de vie (*déplacements, hôtels, restaurants*) sont également pris en charge. Les démarches administratives concernant votre inscription sont simplifiées au maximum pour vous et votre employeur.

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Intitulé	Réf et nbre d'heures	DATES*	Lieu ou Zone géographique
Eveil à la nature et sensibilisation à l'environnement	MIENE25 14H	19/09 et 03/10	IRTS MONTPELLIER
Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie de l'enfant	MIAAQ 21H	26/09 ; 07/11 et 21/11	BEZIERS
Préparer son entretien de renouvellement d'agrément avec la PMI	AMRPMI 14H	26/09 et 10/10	IRTS MONTPELLIER
Soutenir la parentalité au quotidien	MISPAQ24 14H	26/09 et 17/10	IRTS MONTPELLIER
La démarche d'observation auprès de l'enfant	MIDDE 14H	03/10 et 17/10	IRTS MONTPELLIER
Adapter sa communication avec l'enfant	MIASCE 14H	03/10 et 14/11	IRTS MONTPELLIER
Eveil musical et artistique	MIEMA21 14H	03/10 et 10/10	IRTS MONTPELLIER
Communication interpersonnelle	MICIP21 14H	10/10 et 07/11	NEBIAN
Accompagner un enfant avec un trouble déficit de l'attention / hyperactivité	MIAEH 21H	10/10 ; 07/11 et 28/11	IRTS MONTPELLIER
Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant	MITAE24 21H	10/10 ; 07/11 et 05/12	CLAPIERS
Droits et devoirs dans l'exercice de son métier	MIDDM 21H	10/10 ; 07/11 et 05/12	IRTS MONTPELLIER
Contes et histoires à raconter	MICHR 14H	07/11 et 28/11	MONTAGNAC
Parler avec un mot et un signe - niveau 1	MIPMS121 21H	07/11 ; 21/11 et 05/12	IRTS MONTPELLIER

PROGRAMMATION – HERAULT – septembre à décembre 2026

Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel	MIPSSE 14H	07/11 et 21/11	IRTS MONTPELLIER
Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant	MIEMSE 14H	14/11 et 28/11	IRTS MONTPELLIER
Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le développement global	MICDE21 14H	14/11 et 05/12	IRTS MONTPELLIER
Développement et troubles du langage et de l'apprentissage	MIDTLA25 14H	14/11 et 28/11	IRTS MONTPELLIER
Favoriser le jeu libre et aménager ses espaces	MIFJAE21 14H	14/11 et 28/11	IRTS MONTPELLIER
Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien	MICE21 14H	21/11 et 05/12	IRTS MONTPELLIER
Repérage des différents types de handicap chez l'enfant	MIRDHE26 14H	23/11 et 07/12	MAUREILHAN
Repérage des différents types de handicap chez l'enfant	MIRDHE26 14H	28/11 et 12/12	IRTS MONTPELLIER
Enrichir ses pratiques grâce aux pédagogies alternatives	MIEPPA25 14H	A définir	IRTS MONTPELLIER
Le sommeil de l'enfant	MISDE25 14H	Prochain trimestre	IRTS MONTPELLIER
Parler avec un mot et un signe - niveau 2	MIPMS221 14H	Prochain trimestre	IRTS MONTPELLIER
Repérage des signes évocateurs de TSA chez l'enfant	MIRSTSA26 14H	Prochain trimestre	IRTS MONTPELLIER
Formations Secourisme	Réf et nbre d'heures	Dates	Lieu ou Zone géographique
Préparation SST*	MISST 14H	A définir en fonction de la réponse au prochain appel d'offres	
Maintien et actualisation des compétences MAC « Sauveteur Secouriste du Travail »*	MIMACSST25 7H	A définir en fonction de la réponse au prochain appel d'offres	
Formations possibles à définir en fonctions des demandes	Réf et nbre d'heures	Dates à définir	Lieu à définir
Accompagner aux usages numériques 1	MIAUN124 21H	A définir en fonction des demandes	IRTS MONTPELLIER
Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant ou sa famille	MIPSSEF 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Alimentation et prise des repas de l'enfant	MIAPR 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes

PROGRAMMATION – HERAULT – septembre à décembre 2026

Bien porter pour mieux accompagner, manipulations et déplacements	MIPMD 21h	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant	MICDCE 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Comprendre l'impact du numérique pour mieux accompagner l'enfant et sa famille	MINEF24 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Construire son projet d'accueil	MIPA 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Démarche d'études de besoin à la création d'une MAM	AMEBMAM21 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Equilibre alimentaire et cuisine au quotidien	MIEACQ 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Eveil créatif : concevoir et animer des activités manuelles	MIEC25 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Eveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes	MIEE21 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Favoriser la bientraitance envers les enfants, prévenir les « douces violences »	MIBEP 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Gérer son stress en situation professionnelle	MISSP 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
L'analyse des pratiques professionnelles : démarches et séances	MIAPP21 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
L'apprentissage de la langue des signes française	MILDS 35H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Maltraitance et enfance en danger	MIMED 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Mieux comprendre les stéréotypes de genre pour renforcer l'égalité fille-garçon	MICSEFG21 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
S'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans	MISE0-3ans 35H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
S'organiser avec un tableur	MIOT 14H	A définir en fonction des demandes	IRTS MONTPELLIER

*** Nous contacter pour toute demande ne figurant pas sur la programmation qui est évolutive.* SST : Sauveteur Secouriste du Travail * Recyclage pour les personnes déjà titulaires d'un certificat SST de moins de 2 ans, merci de nous fournir une copie de votre certificat SST ou votre attestation de fin de formation nominative. L'étiquette du passeport n'est pas recevable.**

PROGRAMMATION – HERAULT – septembre à décembre 2026

Nous sommes à votre écoute, pour tout renseignement, IRTS – FC Petite Enfance –
Référente administrative : loriane.boudaille@faire-ess.fr, tel : 04 34 08 73 76
Coordinatrice : marylise.capdevielle@faire-ess.fr, tel : 04 67 07 80 69
Réfèrent pédagogique : Jean-Luc BOUCHERAT - jluc.boucherat@faire-ess.fr

Les dossiers d'inscription sont à envoyer à l'IRTS **au moins 20 jours** avant le début de la formation
et au maximum 15 jours avant (passé ce délai aucune inscription ne pourra être prise en compte) à
l'adresse suivante :

IRTS ACCESS – FAIRE ESS - Formation des AM
1011 rue du Pont de Lavérune
CS 70022
34077 MONTPELLIER CEDEX 3

Ou par mail loriane.boudaille@faire-ess.fr

Merci de joindre obligatoirement les pièces justificatives à votre dossier :

- Copie du dernier bulletin de salaire pajemploi (moins de 3 mois avant le début de la formation) au nom de l'employeur facilitateur déclaré, sans indemnités de rupture.
- Copie d'une pièce d'identité.
- Relevé d'identité bancaire à votre nom.
- Pour la formation Recyclage SST, joindre en plus obligatoirement une copie de votre certificat



La réception de votre dossier fait foi pour confirmer votre inscription.

En cas de désistement nous vous remercions de nous informer par mail ou téléphone.

Merci de transmettre des documents lisibles, si possible au format PDF, pour ne pas retarder le traitement du dossier. TOUT DOCUMENT ILLISIBLE SERA REFUSE.

Merci de ne pas raturer, ni barrer ni mettre de blanco sur le cadre B et la partie engagements du particulier employeur et de l'assistant Maternel.

Le cadre EB n'est pas à renseigner lorsque vous utilisez le plan de développement des compétences
Il est impératif que votre signature soit IDENTIQUE sur votre dossier d'inscription et sur votre émargement

⚠ La validité du bulletin d'inscription version 2025 est prolongée jusqu'au **31/12/2026 (date de début du parcours module).**



Informations complémentaires, bulletin d'inscription et catalogue de formation sur notre site : <https://www.faire-ess.fr/>